

## LE CLUB DES TRENTE RÉCOMPENSE LA MEILLEURE OPÉRATION FINANCIÈRE DE 2018

*par Marina Guérassimova,  
Fusions & Acquisitions Magazine*

**L**e 23 mai 2019, le Club des Trente a récompensé la meilleure opération financière de l'année 2018. Ce prix fête en 2019 sa dix-neuvième année d'existence. Il est ainsi devenu l'une des récompenses les plus prisées des entreprises et de leurs conseils financiers et juridiques.

Comme chaque année, les étudiants HEC – école partenaire - ont réalisé une première synthèse des dossiers reçus en décembre, après quoi les membres du jury du Club des Trente ont travaillé avec les étudiants de façon approfondie afin de sélectionner les finalistes. Ils ont rencontré les acteurs de chaque transaction, ce qui a permis de bien comprendre le contexte et la complexité de chacun des dossiers.

Les finalistes ont été conviés à des oraux avec leurs conseils pour présenter aux membres du jury les dessous des transactions, l'intérêt stratégique et les difficultés qu'ils ont eu à surmonter. A l'issue de ces oraux, les membres du Club des Trente ont choisi les lauréats.

Les critères essentiels pour les directeurs financiers lors de cette analyse des dossiers sont la complexité financière, juridique et fiscale de la transaction, la difficulté de la négociation, l'intensité concurrentielle, la pertinence du timing, la qualité de préparation et d'exécution de la transaction. Mais, in fine, le critère le plus important est la pertinence stratégique de l'opération au service de la création de valeur à long terme.

Comme c'est souvent le cas, cette année le choix a été difficile étant donné la qualité des opérations présentées aux membres du jury.

Les membres du Club ont choisi cette année de récompenser une opération dans la catégorie financement et une autre dans la catégorie fusions-acquisitions.

Le lauréat 2018 du prix du Club des Trente dans la catégorie financement est l'opération d'introduction en Bourse de Neoen. Créé en 2008, cette entreprise est aujourd'hui l'un des leaders européens des énergies renouvelables. Son entrée en Bourse a eu lieu en 2018 avec une offre d'un montant total de 697M€, composée d'une tranche primaire de 450M€ destinée à financer le développement des capacités de production de Neoen sur les prochaines années et d'une tranche secondaire de 178M€ ayant permis la cession partielle de titres détenus par deux actionnaires historiques, Bpifrance et Omnes Capital (Capenergie II). L'offre a également bénéficié d'engagement de souscription avec le réinvestissement d'Impala (actionnaire majoritaire de Neoen) pour un montant de 169M€. Deux nouveaux investisseurs « cornerstones » sont entrés au capital: le Fonds Stratégique de Participations (FSP) et Celeste Management (véhicule de la famille Louis Dreyfus), pour un montant de 150M€.

Neoen a rouvert le marché des introductions en Bourse en France en 2018 avec une opération d'envergure et ce, malgré un contexte boursier défavorable. L'introduction en bourse de Neoen constitue la plus importante levée de fonds des 16 derniers mois sur Euronext Paris et la plus grande IPO dans les énergies renouvelables en France depuis plusieurs années.

Les banques ayant participé à cette opération sont JP Morgan (coordinateurs globaux), Natixis (coordinateurs globaux), Société Générale (teneurs de livre associés), Barclays (teneurs de livre associés), Dale Carnegie (chef de file associé) et Lazard (conseil financier). Les conseils juridiques furent Cleary Gottlieb (société) et Linklaters (banques).

Selon Marc Gerretsen, Associé chez PwC, partenaire de longue date du Club des Trente : « Cette opération couronne une belle aventure ... Nous avons peu de licornes

en France et nous pouvons être très fiers de cette licorne dans le secteur des énergies renouvelables... Parmi les facteurs clés du succès, le Club a retenu une stratégie d'investissements raisonnée, avec un portefeuille équilibré dans différentes régions du monde, permettant de diminuer le risque pays et le risque devise. Aussi, nous avons noté une excellence opérationnelle, un savoir-faire reconnu dans le développement de nouvelles capacités, qui permet à Neoen d'être assez vite profitable dans son développement. Notons également le soutien ferme de l'actionnaire et du fondateur historique, Impala, qui a conservé 50% du capital, un gage de confiance pour les marchés. Le Club est convaincu que l'histoire de Neoen ne s'arrête pas là ».

« Nous sommes très fiers d'avoir démontré qu'une start-up pouvait devenir une PME, puis une ETI puis s'introduire en Bourse et gagner le prix de l'opération de l'année... Cette opération nous permet de garantir notre indépendance pour les prochaines années, de financer notre croissance... », souligne Xavier Barbaro, le CEO de Neoen.

Le lauréat 2018 du prix du Club des Trente dans la catégorie fusions-acquisitions est Worldline pour l'acquisition de Six Payment Services.

Le Club a sélectionné 4 finalistes dans cette catégorie : Unibail-Rodamco pour l'acquisition de Westfield, Airbus pour l'acquisition d'une part majoritaire dans le Programme C-Series de Bombardier, Schneider pour l'acquisition d'une part majoritaire dans le groupe Aveva à travers la contribution de ses activités de software et, enfin, Worldline, avec le soutien de son actionnaire Atos, pour l'acquisition de Six Payment Services, une opération présentée par Citi, avec pour conseil juridique Latham & Watkins et BCG pour conseil en stratégie.

Ces quatre opérations ont en commun des innovations techniques au service d'un fort rationnel stratégique. Elles associent toutes le vendeur au succès de l'opération et à la création de valeur à long terme.

Selon Hervé Hélias, le CEO du groupe Mazars, partenaire historique du Club des Trente, « Ce prix récompense plusieurs choses : d'abord, un parcours remarquable de la société Worldline qui, en l'espace de dix ans, est passée d'une division opérationnelle du groupe Atos à un groupe international ayant fait avec succès beaucoup d'acquisitions et qui pèse aujourd'hui au SBF 120 près de 10 milliards d'euros de capitalisation boursière. Au travers de l'acquisition de Six, le groupe a créé un leader européen des services de paiement. Cette opération présente des complémentarités évidentes : géographiques ... et métier... Le troisième point que nous avons souhaité récompenser, c'est la qualité d'exécution de cette opération puisqu'il s'agit d'une mise aux enchères avec énormément de concurrents... ce qui explique le prix d'acquisition supérieur aux valeurs du marché. Les modalités de paiement de cette

opération sont remarquables puisque 90% du prix ont été payés en actions de Worldline, ce qui montre la confiance des actionnaires de Six dans cette maison et permet à Worldline de garder sa capacité d'endettement intacte pour réaliser d'autres opérations dans un marché en pleine recomposition. Enfin, la réaction des marchés a été extrêmement favorable. C'est une vraie réussite ».

« Atos, qui contrôlait 70% du capital, a accepté de descendre à 51%. Depuis, nous avons déconsolidé Worldline. C'est l'une des conséquences stratégiques de cette opération... L'histoire de Worldline est profondément ancrée dans l'histoire de l'Europe. C'est l'histoire d'une industrie qui était – il n'y a pas si longtemps – exclusivement nationale, définie par les frontières de nos monnaies nationales. Suite à la création de l'euro, l'industrie des paiements européenne a eu une opportunité extraordinaire de rattraper le différentiel de taille par rapport aux Etats-Unis... C'est plus qu'un business. C'est aussi une ambition de contribuer à construire cette Europe, parfois tellement décriée, mais vitale pour les entreprises, pour notre destin collectif... Au delà d'une très belle transaction stratégique, c'est aussi un signal d'encouragement à Worldline pour continuer son parcours et pour donner à l'Europe un grand leader mondial, né et régulé en Europe », commente Gilles Grapinet, directeur général de Worldline qui affiche un chiffre d'affaires de 1,7 milliard d'euros et une croissance moyenne de 10,3% depuis 2013. « L'une des choses qui nous ont séduit dans cette transaction : ils nous ont acheté autant que nous les avons acheté », souligne Gilles Grapinet.

Six Payment Services est le leader historique du paiement dématérialisé en Suisse et en Europe centrale : il fournit à grande échelle des services d'acquisition commerçants et de traitement des transactions. Cette division du groupe suisse Six affiche un chiffre d'affaires de 520 millions d'euros et compte 1.600 collaborateurs.

Worldline a fait l'acquisition de Six Payment Services pour 2,3 milliards d'euros.

Suite à cette opération, Six Payment Services est devenu le deuxième actionnaire de Worldline, derrière Atos. Le chiffre d'affaires du nouveau groupe est estimé à 2,3 milliards d'euros pour 2019, soit un accroissement de 30% du chiffre d'affaires de Worldline dont les solides positions en Belgique, aux Pays-Bas et en France se voient dorénavant renforcées sur de nouveaux marchés clés : en Suisse, en Autriche, au Luxembourg et en Allemagne.

Les synergies attendues de cette acquisition structurante sont de l'ordre de 110 millions d'euros en rythme annuel d'ici 2022, dont 50% seront réalisées d'ici 2020. La réaction du marché à la suite l'annonce de la transaction a largement validé ces perspectives, avec une hausse du prix par action de +15,2% depuis le jour de l'acquisition.